

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 87 (1951)
Heft: 32

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *S. P. R. : Assemblée extraordinaire des délégués. — Appel en faveur des écoliers suisses à l'étranger. — Comité central. — Vaud : Vers des voies nouvelles. — Postes au concours. — S. V. T. M. et R. S. — Association vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille. — Genève : U. I. G. M. : Convocation. — Neuchâtel : Comité central. — Jura bernois : Côté dames. — Côté messieurs. — Retraite. — Commission nationale suisse pour l'Unesco.*

PARTIE DOCUMENTAIRE: *O. Paccaud : Les mésanges. — R. E. Bernard : C. F. Ramuz.*

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R.

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS

Yverdon, Aula de l'Ecole secondaire
le samedi 29 septembre, à 15 heures

Ordre du jour :

- 1) Procès-verbal de la dernière assemblée ;
- 2) L'Educateur et le Bulletin corporatif (rapports, discussion, etc.) ;
- 3) Commissions de presse ;
- 4) Commissions de conférences ;
- 5) Divers.

A propos du point 2, le Comité central S. P. R. souhaite qu'un très grand nombre de collègues veuillent bien donner leur avis aux présidents cantonaux : approbation, blâme, critiques, suggestions, toutes les opinions seront les bienvenues.

APPEL

AUX MAÎTRES ET AUX ÉCOLIERS DE LA SUISSE ROMANDE EN FAVEUR DES ÉCOLIERS SUISSES A L'ÉTRANGER

Le Comité d'aide aux Ecoles suisses à l'étranger a obtenu des organisateurs de l'Exposition nationale de Philatélie « Lunaba », qui se tiendra à Lucerne, du 29 septembre au 7 octobre 1951, que le bénéfice de la vente du Bloc d'Exposition édité à cette occasion par les PTT soit attribué aux Ecoles suisses à l'étranger.

Cette œuvre restant dans le cadre des ventes en faveur de l'enfance d'âge scolaire auxquelles la SPR a décidé de limiter la participation des écoliers, nous espérons que le corps enseignant et les élèves accorderont volontiers leur collaboration. Les Départements de l'Instruction publique de nos cantons romands ont d'ailleurs autorisé cette vente.

Nous faisons encarter dans l'« Educateur » un spécimen du bloc d'exposition » ainsi qu'un bulletin de commande. Nous proposons que dans chaque localité, un membre du corps enseignant centralise les commandes et accepte la responsabilité de la vente. Dans les villes, on pourrait organiser la vente par collège.

La vente se fera du 29 septembre au 15 octobre, et intéressera naturellement essentiellement les philatélistes.

Le prix du bloc est de Fr. 3.—.

La vente est organisée directement par le service philatélique des PTT.

Nous recommandons chaudement cette action à tous les maîtres de Suisse romande. Ce sera l'occasion de parler aux élèves de nos compatriotes à l'étranger et du rôle important qu'ils jouent dans le développement de nos relations économiques et de nos industries.

Nous espérons qu'aucune de nos écoles ne restera insensible à cet appel.

G. Delay, président S. P. R.

S. P. R. — COMITÉ CENTRAL

Neuchâtel, 15 septembre. Présidence : G. Delay, président.

Le point le plus important de l'ordre du jour est l'examen de la transformation éventuelle de l'« Educateur » et la préparation de l'Assemblée des délégués du 29 septembre à Yverdon.

L'idée du Comité central est de donner à Yverdon des projets précis, bien étudiés, sur lesquels les délégués pourront délibérer et voter en toute connaissance de cause. Chabloz et Pulfer sont chargés de les présenter.

G. Delay rapporte sur les délégations de la S. P. R. au congrès du Syndicat national des Instituteurs de France et au congrès de la F.I.A.I. (Des comptes rendus plus détaillés paraîtront ultérieurement dans le Bulletin.)

La journée du 10 décembre, anniversaire de la proclamation universelle des Droits de l'homme, sera célébrée aussi cette année. Le C. C. souhaite que les départements de l'instruction publique soutiennent cet effort et surtout que nos collègues se persuadent de l'utilité et de l'intérêt d'une telle manifestation.

Notre collègue Pulfer veut bien se charger du rapport romand sur l'enquête à fournir sur les programmes et méthodes d'enseignement des Droits de l'homme.

La S. P. R. et chacune des sections romandes enverront un délégué au cours de l'Unesco à St-Légier du 1er au 6 octobre.

L'aide aux écoles suisses à l'étranger poursuit activement son œuvre ; elle rencontre d'assez grandes difficultés dans le recrutement du corps enseignant. Le bloc-timbre à 3 fr. doit être vendu en faveur de ces écoles très prochainement (voir article ci-dessus).

G. W.

VAUD

VERS DES VOIES NOUVELLES

C'est le titre d'une causerie donnée à l'Auberge de la Douane, à Moudon, par notre collègue Sauvain, instituteur à Bienne. Le sujet traité et la personnalité du conférencier avaient attiré non seulement les collègues des sections organisatrices (Moudon et Oron), mais encore plusieurs membres d'Aigle, Echallens, Payerne et Vevey. Car il est plus intéressant d'entendre un praticien parler de ses expériences 1951 qu'un théoricien prêcher au conditionnel.

L'amour de l'éducateur pour l'enfant — qui permet d'arriver à la connaissance de l'enfant — est le point de départ de toute véritable réforme pédagogique. Aimez et faites ce que vous voudrez, a dit saint Augustin.

Efforçons-nous aussi d'être gais, soyons des entraîneurs. L'enthousiasme rend intéressantes les choses les plus fades.

Faisons également confiance. On peut dire que l'on recueille la qualité que l'on prête et trop souvent notre éducation est négative. Rendons-la positive.

L'instruction ne doit plus être notre seul souci, a dit Freinet, ce n'est pas le savoir qui est grand, c'est la recherche.

Quant à notre tableau de leçons, une véritable mosaïque, il n'est pas fait pour passionner nos élèves. Il est le contraire du bon sens. Mais ceux qui nous l'imposent n'ont-ils pas été pris dans le même engrenage que nous? Il faut arriver à en convaincre les autorités, les parents, l'opinion publique, les inspecteurs, avec tact, en pratiquant la non-violence. Car, prisonniers du programme, nous n'enseignons pas comme si nous étions complètement libres et pour porter l'accent sur l'éducation, il nous faut plus de liberté.

La pratique de l'altruisme, le sens de la justice, le respect de l'humanité, ne sont-ils pas supérieurs au savoir? Il y a trop souvent déséquilibre entre instruction et éducation. Il nous manque, dans notre formation professionnelle, des éléments de psychologie génétique, qui sont à la base de la connaissance de l'enfant (comprendre le milieu qui influe sur lui). C'est un homme en formation qui demande à être pris au sérieux, quelqu'un, et non pas quelque chose. Il n'est pas immobile, mais il bouge.

Nos observations parfois manquent de charité. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'école refuse de préparer l'enfant à la vie en commun, tandis qu'un courant communautaire traverse le monde.

On a trop longtemps assis notre influence sur l'autorité ou le prestige, alors que l'enfant est beaucoup plus impressionné et conquis par le maître qui enlève sa veste et prend l'outil. Sauvain passe en revue toutes les techniques nouvelles: travail en équipes, coopérative scolaire, imprimerie à l'école, texte libre, fichier autocorrectif, bibliothèque de travail, atelier de travail, qui développent l'esprit communautaire. Toutes se complètent et on les adapte à l'enfant. Il n'y a pas une méthode, mais plusieurs méthodes.

N'oublions pas non plus de faire beaucoup chanter nos élèves. L'atmosphère de la classe en est plus harmonieuse et plus favorable au développement de ceux qui nous sont confiés.

Le but de ce bref compte rendu ? C'est de donner envie aux autres sections de la S. P. V. de solliciter Sauvain de leur apporter son message bienveillant et constructif.

M. C.

POSTES AU CONCOURS

Délai : 29 septembre.

Instituteurs primaires : **Forel s/Lucens - Les Monts de Grandvaux** (1er nov.) - **Le Vaud - Ropraz.**

Institutrices primaires : **Grandvaux-Village** (1er nov.) - **Le Mont s/Lausanne - Payerne.**

Maîtresse semi-enfantine : **St-Légier.**

Maîtresse ménagère : **Gingins.**

Maîtresse de travaux à l'aiguille : **Chamblon-Ste-Croix** (2 postes, 32 heures hebdomadaires, dont un comportant 6 h. secondaires et 26 h. primaires et ménagères).

Délai : 30 septembre.

Maîtresse enfantine : **Longirod.**

Maîtresse de travaux à l'aiguille : **Vallorbe** (enseignement primaire et secondaire).

Complément d'information. Le concours de Corcelles près Payerne (annoncé dans l'« Educateur » No 31 du 15 sept.) comprend deux postes d'instituteurs avec obligation d'habiter les appartements du collège. Entrée en fonctions : 1er nov. Fermeture du concours : 26 sept.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Sous la conduite de M. Pierre Chessex, directeur du Collège scientifique, cette société organise une visite commentée de **l'Abbatiale de Payerne et d'Avenches** (ville antique et médiévale), **le mercredi après-midi 26 septembre.**

Rendez-vous pl. de l'Abbatiale, Payerne, à 15 h. et pl. du Château, Avenches, à 15 h. 45.

Un car est organisé au départ de Chexbres (13 h.), Lausanne, pl. de la Gare, devant le Continental (dép. 13 h. 45), Moudon 14 h. 30. Il pourra prendre des collègues sur tout son parcours. Retour à Lausanne vers 19 h.

Prix au départ de Lausanne Fr. 6.— à 8.— selon le nombre de participants. Prix proportionnel au delà.

S'inscrire jusqu'à lundi soir 24 septembre chez R. Martin, président, Sq. du Frêne 4, Lausanne (tél. 24 79 68).

Le comité.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

L'assemblée annuelle de l'association aura lieu à l'Auditoire de science de l'Ecole Normale le 29 septembre, à 14 h. 15.

Après la partie administrative, causerie de M. Badan, instituteur à Chardonne : « Comment décorer les ouvrages de nos fillettes ».

Prière d'apporter papier et crayons à dessin.

GENÈVE

U. I. G. MESSIEURS

CONVOCATION

Les membres de la section sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

le **mercredi 26 septembre 1951**, à 17 heures, CAFÉ DES PÊCHEURS, place de la Fusterie 3.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Communications du président.
3. **Après les interpellations sur l'Instruction publique :**
Relations entre le Département et l'Union.
4. Propositions individuelles.

Le comité.

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

Les vacances passées, nous reprenons la tâche abandonnée en juillet. Maintenant que le travail préparatoire est achevé, que nous avons en mains un nombre suffisant d'adhésions à la V. P. O. D., nous pouvons entrer sans plus tarder dans la phase des réalisations, songer à la convocation de l'assemblée annuelle de la S. P. N. et de la séance constitutive de la nouvelle section affiliée au syndicat. Le C. C., après avoir tenu compte d'empêchements majeurs (vacances, conférences officielles, etc.), a fixé la date de ces deux assemblées au samedi après-midi **3 novembre**. Il faut qu'au préalable une rencontre ait lieu avec les dirigeants administratifs de la V.P.O.D. pour régler dans tous ses détails l'organisation pratique de l'affiliation. Tout doit être au point de façon à nous permettre de partir sur les nouvelles bases dès le 1er janvier 1952. On sait bien que le retard ne nous est pas imputable...

Le dépouillement des bulletins d'adhésion et des refus signés a été soumis à un contrôle effectué par M. Delay, président de la S. P. R. A une unité près, tout était conforme aux chiffres trouvés par le C. C. et publiés dans l'« Educateur » dernièrement. Dès lors, il nous est encore parvenu 3 nouvelles adhésions et 3 déclarations de refus qui ne modifient en rien la portée de cette consultation.

M. Ch. Muller, maître à l'E. N., délégué par le Comité central aux manifestations de l'Unesco cet été, à Blonay, a été chargé d'un rapport sur « Les droits de l'homme ».

Le président fait encore quelques commentaires sur le règlement d'application de la loi sur nos traitements que chacun vient de recevoir. Il relève, en particulier, certaines anomalies consacrées par la loi dans le classement des fonctionnaires et que nous avons déjà signalées en vain au moment des discussions en Commission législative.

Puis il est donné connaissance de la réponse du Comité de la Caisse de remplacement à notre demande concernant le remboursement du 10 % des indemnités par l'institutrice quand elle est remplacée par un instituteur. Fin de non-recevoir, encore une fois. Recours possible à la Caisse d'Entraide, ce que jamais les intéressés n'ont fait jusqu'ici, on le comprend... Il est vrai que le jeu n'en vaut guère la chandelle, les sommes incriminées étant dans la plupart des cas très minimes. Il n'empêche que... mais n'insistons pas.

Enfin nous sont communiquées les impressions de sept collègues qui ont bien voulu répondre à l'appel du soussigné au sujet du numéro d'essai de notre organe corporatif. Merci. Elles sont assez variées, mais se résument à ceci : Chacun est satisfait de la partie pratique avec cette réserve que les textes ne soient imprimés qu'au recto en sorte qu'ils puissent être collés sur les fiches « ad hoc » adoptées un peu partout. Quant à la présentation typographique et au format, d'aucuns les trouvent fort bons, d'autres, les conservateurs, attachés à la tradition et au passé, désireraient les voir inchangés.

Les autres questions portées à l'ordre du jour ne présentent aucun intérêt pour nos lecteurs.

W. G.

JURA BERNOIS

COTÉ DAMES

L'Ecole normale ménagère dont le siège est à Porrentruy admettra une nouvelle série d'élèves au printemps 1952. A cet effet, la Direction organise un cours préparatoire débutant le 15 octobre pour finir à la mi-février. Ce cours est l'occasion pour les futures maîtresses ménagères de perfectionner leurs connaissances générales et pratiques et surtout « d'attraper le feu sacré ».

Et s'il est vrai que la ménagère demeure l'âme du foyer et que l'amour passe par l'estomac, souhaitons que ce cours soit bien fréquenté et beaucoup de succès aux heureuses candidates !

L'Association cantonale des maîtresses d'ouvrages a fêté à Berne son cinquantième anniversaire. Les membres de la section du Jura participèrent activement à cette journée. Le Directeur de l'Instruction publique entretenait ces dames de « L'Ecole et l'Etat ». Des réjouissances complétèrent la manifestation. Et on peut être sûr que nos collègues s'amuseront bien !

COTÉ MESSIEURS

Parmi les collègues qui prennent leur retraite, nous avons oublié de citer — mais nous ne l'avons su que fort tard ! — M. Emile Sanglard, de Courtételle. Cet excellent pédagogue a tenu plus de 45 ans ! C'est encore un bel exemple de dévouement et de fidélité à l'école jurassienne. Félicitations et vœux, cher collègue ! Relevons en passant que M. Sanglard a toujours été et demeure un ami fervent du chant populaire, que nous avons eu le plaisir de le voir très souvent aux festivals régionaux et fêtes jurassiennes de chant. Un de la vieille garde, comme on dit !

RETRAITE

Mlle Jeanneret, institutrice de la classe unique de Mont-Crosin, commune de Cormoret, vient d'être admise à la retraite après plus de 40 ans d'enseignement. Nous lui adressons nos félicitations et vœux pour de longues années paisibles.

* * *

Le correspondant jurassien a reçu **trois** communications relatives au nouvel « Educateur » que **tous** ont reçu... Allons ! Il reste encore quelques jours pour nous adresser quelques mots sur une toute petite carte postale ! Le 29 septembre aura lieu à Yverdon une séance décisive pour notre organe corporatif. Merci à ceux qui ont réagi, merci à ceux qui réagiront encore assez tôt !

H. Reber.

COMMISSION NATIONALE SUISSE POUR L'UNESCO

Ire section : Education.

Ile Cours d'information sur les problèmes de l'Unesco :

L'ÉCOLE ÉDUCATIVE**ET LA COMPRÉHENSION ENTRE LES PEUPLES**

à l'Hôtel du Roc, Saint-Légier s/Vevey, du 8 au 13 octobre 1951

Programme :

Lundi 8 octobre

Dès 15 h., on pourra occuper les chambres.

17 h. Séance d'ouverture.

Dès 20 h., on fera connaissance.

Mardi 9 octobre

8 h. 30 Ier entretien : L'enseignement scientifique, introduit par M. le professeur Lehmann, Institut de zoologie, Berne.

- 15 h. IIe entretien : L'enseignement de l'histoire et de la géographie, introduit par M. Georges Panchaud, directeur de l'Ecole supérieure de Lausanne.

Mercredi 10 octobre

- 8 h. 30 IIIe entretien : L'initiation à la littérature, aux arts figurés et à la musique, introduit par M. Ed. Herzog, maître à l'Ecole Nouvelle de Chailly.

L'après-midi : Excursion ; réception au château de Chillon par le Conseil d'Etat vaudois.

Jeudi 11 octobre

- 8 h. 30 IVe entretien : Le maître éducateur, introduit par M. S. Roller, instituteur et chef de travaux à l'Ecole du Mail.
- 15 h. Ve entretien : Le travail par équipes (ou par groupes), introduit par M. Walter Klauser, maître au Séminaire supérieur de Zurich.

Vendredi 12 octobre

- 8 h. 30 VIe entretien : L'école suisse et la « Déclaration universelle des droits de l'homme », introduit par M. H. Reinhardt, directeur de l'Ecole cantonale de Soleure.
- 15 h. VIIe entretien (le thème sera annoncé la veille).

Samedi 13 octobre

- 8 h. 30 Séance de clôture : conclusions et résolutions.
- 12 h. 30 Dernier repas en commun.

Les entretiens comporteront : a) l'introduction (40 min.), suivie immédiatement de la discussion par groupes (1 h.) ; b) après une interruption d'environ 30 min., la discussion générale (1 h. 30).

Le programme des soirées et, d'une façon générale les annonces intéressant les participants seront affichés dans les halls des hôtels où logeront les participants.

Heures des repas : Petit déjeuner, dès 7 h. ; dîner, 12 h. 30 ; souper, 19 h.

Inscription auprès de M. Georges Michaud, 5, rue du Midi, Vevey, **avant le 5 octobre.**

La finance d'inscription au cours : 70 fr., comprenant la pension complète, service compris (sans vin), du lundi 8 après-midi au samedi 13 après-midi, sera acquittée, à l'arrivée, dans le hall de l'Hôtel du Roc.

Les participants recevront une documentation sur les problèmes étudiés et le rapport sur le cours.

On se rend à St-Légier (halte Château de Blonay) :

- a) par Vevey (chemin de fer électr. Vevey-Blonay-Chamby),
- b) par la ligne Montreux-Oberland bernois, en changeant de train à Chamby.

PARTIE PRATIQUE

LES MÉSANGES

Gracieuses, peu farouches, visiteuses régulières des mangeoires, les mésanges sont l'objet de l'affection toute particulière des amis des oiseaux. Elles ne manifestent en général que peu de crainte à la rencontre de l'homme et elles sont, avec les roitelets et quelques autres, des oiseaux que l'on peut observer facilement sans jumelles. Maintes charmantes descriptions ont été données de leur plumage. Citons les textes de Rambert, Dr Bourget et Jacques Delamain.

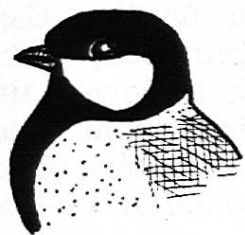
Je me contenterai de donner sous forme de tableau quelques caractères permettant l'identification rapide des diverses espèces.

Les espèces

Mésange charbonnière. Grande comme le moineau, tête et gorge noires avec joue blanche. Poitrine et ventre jaune vif avec une barre médiane noire allant de la gorge aux sous-caudales.

Mésange noire ou petite charbonnière. Plus petite, ressemble beaucoup à la charbonnière, mais : barre blanche remontant sur la nuque, ventre et poitrine gris roussâtre clair, pas de bande médiane.

Mésange bleue. Taille de la précédente, calotte bleue, barre foncée allant de la gorge noire au bec en entourant la joue blanche. Plumage bleu, vert et jaune ; très bleue au vol.



M. charbonnière



M. noire



M. bleue

Mésange nonnette. Calotte et bavette noires. Plumage gris assez uniforme, plus foncé sur le dos qu'au ventre et à la poitrine.

La **mésange des saules** et sa **variété alpestre**, la première rare, la deuxième confinée en montagne, ressemblent beaucoup à la nonnette. Elles ont cependant une bavette plus étendue, moins nettement limitée, une joue plus blanche et une tache claire peu distincte sur l'aile.



M. nonnette



M. des saules

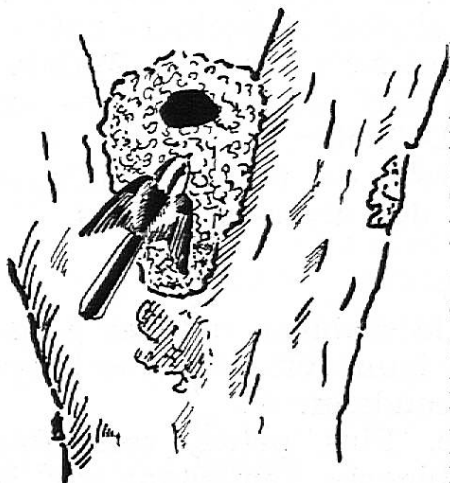


M. huppée

La **mésange à longue queue**, enfin, se reconnaît au premier coup d'œil à sa queue démesurément longue. Elle a la tête blanche avec

le plus souvent une barre noire traversant l'œil et rejoignant le plumage noir et rosé du dos et des ailes. Le ventre est blanc rosé. En Europe orientale la tête est entièrement blanche. Dans notre pays, on rencontre parfois, mais assez rarement, cette variété.

Habitat.



Mésange à longue queue
et son nid.

On aurait aussi bien pu présenter les mésanges comme oiseaux des jardins ou des vergers car la charbonnière, la bleue et la nonnette y sont plus visibles que dans les bois où elles vivent cependant en nombre. Ces trois espèces fréquentent aussi les haies, les rideaux d'arbres et de buissons des cours d'eau. La mésange charbonnière habite également les vignes où je l'ai vue nicher dans les trous de mur. La mésange noire est restée plus nettement forestière, bien qu'il lui arrive de nicher dans les vieux murs même à l'intérieur des villages. La mésange huppée, par contre est strictement fidèle aux forêts de conifères qu'elle habite, avec la noire et l'alpestre, jusqu'à la limite des arbres. La mésange à longue queue est l'hôte gracieux des bords de rivières, des forêts riveraines, des haies et aussi des claires forêts de feuillus. C'est là qu'elle construit son nid magnifique, en boule, le plus confortable de ceux de nos oiseaux indigènes. Il est fait de mousse fixée par une trame de toiles d'araignée et de cheveux, garni intérieurement d'une grande quantité de plumes douillettes et recouvert à l'extérieur de particules de lichen fixées au moyen de toiles d'araignée. Il est fort difficile de le découvrir, tant il se confond avec le support.

Toutes les autres mésanges sont cavernicoles, c'est-à-dire qu'elles cachent leur nid dans des cavités. Elles utilisent les trous creusés par les pics, les crevasses et autres cavités des arbres, les nichoirs artificiels ; mais aussi les fente des murailles ou les endroits les plus imprévus, boîtes aux lettres, vieilles pompes, etc. La mésange noire établit parfois son nid dans une galerie de rongeur ou de taupe après l'avoir accommodée à sa manière. La plupart du temps, ces oiseaux tirent parti des cavités toutes prêtes. La mésange huppée, et surtout les mésanges des saules et alpestre creusent souvent elles-mêmes leur logis dans de vieilles souches pourries. Comme elles sont incapables de creuser dans les parties dures, le trou ne présente pas la forme régulière et le fini de celui des pics ; il n'en passe que plus facilement inaperçu.

La quantité de matériel dont est fait le nid varie suivant l'emplacement choisi. Elle est restreinte dans bien des cas, mais peut être impressionnante : 50 cm. de haut dans une étroite fissure d'arbre, 15 × 60 × 8 cm. sur le rebord d'une fenêtre derrière un volet fermé. C'est essentiellement de la mousse avec une garniture intérieure de crin et de plumes.

La ponte et la couvée.

Les œufs, chez toutes les espèces, sont blancs avec des taches brunes plus ou moins densément réparties. Seule la femelle couve, nourrie au nid ou dans son voisinage par le mâle. La durée de l'incubation, variant peu d'une espèce à l'autre, est de 12 à 15 jours, probablement suivant les circonstances. Les mésanges ont des pontes nombreuses, 7, 8, 9 œufs en général, mais aussi parfois une douzaine et plus. On a même trouvé jusqu'à 14 œufs, mais le degré d'incubation montrait que plusieurs femelles avaient pondu dans le même nid.

Une telle fécondité permet de constater le haut degré de mortalité de ces oiseaux puisque leur nombre n'augmente pas. Les baguements ont en effet montré que la moyenne des longueurs de vie est de 1,2 à 1,6 année.

Les jeunes mésanges, recouvertes d'abord d'un duvet grisâtre, restent au nid 15 à 20 jours environ. Elles sont nourries exclusivement d'insectes et d'araignées. Les nourrissages sont extrêmement fréquents. On a pu enregistrer avec des appareils électriques qu'un couple de mésanges apporte à ses petits 400 à 600 fois par jour et même jusqu'à 800 fois un bec plein. Les nourrissages sont intensifs surtout le soir et le matin. Dans l'après-midi, leur fréquence diminue beaucoup, en général.

La vie et les déplacements des mésanges.

Oiseaux familiers, les mésanges, et particulièrement la charbonnière et la bleue, ont pu être baguées en grand nombre, plus de 47 000 entre 1929 et 1941 en Suisse. Le nombre des reprises atteint 1760. Elles ont permis de faire d'intéressantes constatations et de mieux connaître la vie de ces oiseaux.

La plupart des jeunes mésanges quittent ensemble, tôt après leur sortie du nid, le lieu de leur naissance. Elles forment ces rondes errantes, formées non seulement de plusieurs familles, mais souvent de plusieurs espèces, y compris des roitelets, sittelles, grimpereaux et même un pic épeiche. Vers la fin de l'automne ou en hiver, les jeunes mésanges errantes se fixent dans un territoire relativement restreint, au lieu où elles se trouvent, et y restent pour la fin de l'hiver et pour nicher au printemps suivant. « Tant qu'il s'agit de mésanges de provenance suisse, on n'a pas pu constater de déplacement de plus de 2 km. entre le lieu d'hivernage et celui de nidification. » Les petites bandes errantes que l'on rencontre en hiver paraissent composées le plus souvent d'individus de la région même qui se sont groupés pendant la matinée, voyagent ensemble dans un rayon de 3 à 4 km. au maximum et, le soir, regagneront individuellement leurs cachettes nocturnes, souvent les cavités des nids.

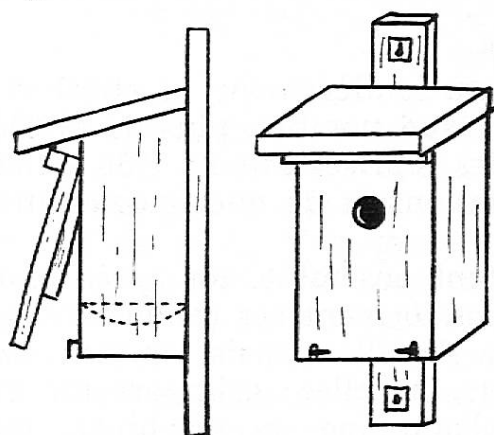
Si la plupart de nos mésanges sont pratiquement sédentaires, un certain nombre cependant, des jeunes avant tout, baguées au nid, ont été retrouvées en automne et en hiver dans le Midi méditerranéen de la France et même jusqu'en Catalogne. On a la preuve également que des individus, surtout des mésanges noires, traversent les Alpes en automne et hivernent en Italie. D'autre part, des mésanges venues

des pays de l'Europe centrale, à l'est du nôtre, viennent passer une partie de l'hiver sous nos climats. Des reprises d'oiseaux bagués l'ont prouvé.

La vie des mésanges, dont nous venons de passer en revue quelques éléments, est bien différente de celle d'autres espèces étudiées également avec précision. Cette constatation doit nous pousser à éviter des générations hâtives, à ne pas admettre qu'un fait contrôlé chez une espèce est vrai pour une autre. Ce n'est que peu à peu, en étudiant patiemment chaque espèce par tous les moyens, observation, baguement, photo, cinéma, etc., que l'on pourra se faire une idée de plus en plus précise de la vie des oiseaux de notre pays.

La nourriture.

Les mésanges sont essentiellement insectivores durant la belle saison. Elles capturent des chenilles, petits papillons, pucerons, coléoptères, œufs de papillons, araignées, mille-pattes, etc. En hiver, la consommation de graines, spécialement de graines oléagineuses, des sapins, pins, aulnes, érables, arbustes divers et plantes herbacées leur permet de supporter les rigueurs du climat. C'est en effet surtout le manque de nourriture qui est fatal aux oiseaux pendant les hivers rigoureux.



Nichoir pour mésanges
dit de l'Ala.

Les mésanges sont parmi les hôtes les plus réguliers et les plus sympathiques des mangeoires et des fenêtres où leur est servie une nourriture convenable. Elles y apportent une animation bienvenue durant les sombres journées. C'est une bonne occasion d'apprendre à bien les connaître. Les baguements ont montré que les visiteurs des mangeoires, qui souvent restent toute la journée dans le voisinage immédiat peuvent cependant venir chaque jour d'endroits plus éloignés compris dans un rayon allant jusqu'à 3 ou 4 km. au maximum. Les jeunes

mésanges se fixant en un territoire restreint dans le courant de la mauvaise saison, on a des chances de les attirer au voisinage de son domicile en les nourrissant durant les périodes rigoureuses et en fixant des nichoirs qui peuvent leur servir de gîte nocturne avant de devenir une cachette pour le nid.

Mais il faut savoir cesser de les nourrir quand les conditions météorologiques leur permettent de trouver facilement de quoi vivre. Les personnes qui nourrissent des mésanges durant toute l'année en font des individus dégénérés que ne stimule plus la lutte pour l'existence et qui ne rendent plus aucun service en détruisant les insectes du jardin et du verger.

O. Paccaud.

Principales sources utilisées.

Jacob Plattner (1946-47), Ergebnisse der Meisen- und Kleiber-beringung. Ornith. Beob. p. 156-188 et 1-35.

R. Verheyen (1947), Les passereaux de Belgique, tome II.

C.-F. RAMUZ

Ramuz a connu tout à la fois, dans les premières années, dans les premières dures années, le silence des siens et l'accueil enthousiaste d'amis étrangers.

D'emblée, un Péguy — qui devait lui ouvrir les Pages des « Cahiers de la Quinzaine » — un Claudel, un Valéry, d'autres encore, reconnaissent dans ce Vaudois un poète en même temps qu'un romancier. Et, tout à la fois dans ce « provincial », une manière qui dépasse largement les frontières du « canton », le terre-à-terre du folklore, pour rejoindre l'universel.

Ramuz n'a pas été refusé, inaccepté : on ne l'a pas d'emblée entendu. Il faut reconnaître qu'il n'est pas encore généralement entendu, ici.

Il n'est pas moins certain que sa leçon, il la donne à la fois pour nous et pour les autres. Pour nous, dans ces images où ses paysans et ses vigneron sont identiques à nos paysans et à nos vigneron.

Pour les autres, ceux du dehors, dans les gestes humains de ses personnages qui sont les gestes de toute la terre.

Et c'est au chant tout entier de l'amour que Ramuz se consacre : « Je dis bien : le cœur à la première place ». N'a-t-il pas commencé par le grand, trop grand amour d'Aline ?

Poète de l'amour, Charles-Ferdinand Ramuz l'apporta à ce pays. Il ne demande rien pour lui, que de le laisser passer là où il veut. Il n'est pas le premier. Il ne sera pas le dernier. Mais il est celui qui vient, s'arrête puis s'en retourne : « Pourquoi la gloire ? Est-ce qu'aimer ne suffit pas ? N'est-ce pas assez d'avoir la foi ? »

Aujourd'hui, Ramuz est devenu un maître. Cependant, qui l'imite le limite. Qui élève sa leçon en chapelle et l'orne empêche sa voix de parvenir jusqu'à ceux qui doivent l'entendre, à travers le temps.

C'est pour pallier à cet esprit que travaillent les promoteurs des « Editions Rencontre » et de la « Fondation C. F. Ramuz ». En permettant la réédition de quelques-unes des œuvres majeures de Ramuz et à des conditions sans précédent dans l'édition romande, ils en assurent à la fois la défense et la continuité. Ces jeunes hommes, en lesquels survit et se perpétue l'esprit des « Cahiers vaudois » qu'animèrent, il y a plus de vingt ans, un Gillard, un Ramuz, un Budry, mettent ainsi à disposition de ceux que leurs moyens empêchent d'avoir accès facile à la vie des lettres un choix des maîtres-livres d'un des plus grands écrivains du demi-siècle.

Ainsi va s'élargissant le cercle des lecteurs de « notre » Ramuz, et cela est heureux, surtout à l'heure où les bestsellers d'un peu partout se joignent aux digests pour orner de leurs romans souvent bâclés et de leurs histoires à l'eau-de-rose le chevet de beaucoup de jeunes et aussi, hélas, d'adultes, de notre pays.

R. E. Bernard.



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE :

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre

TR

SIMMEN + CIE

Meubles + Décoration

Rue de Bourg 47, 49

LAUSANNE

Tous collectionnent les chèques CLUB



Idées nouvelles,
collections séduisantes,
succès rapide!

La **BIBLIOTHÈQUE CLUB** est d'un genre tout à fait nouveau. C'est une véritable bibliothèque en 12 volumes sous étui; si le format est réduit, les textes sont amusants et les illustrations vivement colorées. Première série:

«HISTOIRES D'ANIMAUX».

«**LE JEUNE INVENTEUR**» est également nouveau; c'est un ouvrage offrant un riche choix de jeux, de récits, d'aventures et d'expériences amusantes. Puis c'est le chef-d'œuvre du prestigieux peintre L.-Paul Robert, consacré aux «**OISEAUX**» représentés dans leur milieu naturel et dont les ravissantes couleurs enchantent aussi les adultes.

Voici enfin «**REGARDS SUR LA SUISSE**»; mine inépuisable, ce petit volume répond à 1001 questions sur la Suisse d'hier et d'aujourd'hui.

Les **CHÈQUES CLUB** doublent le plaisir du collectionneur

Ils sont diffusés par les maisons **SUCHARD, KNORR, CASTELVER, NOZ**.
Demandez le prospectus général à **CHÈQUES CLUB**, Neuchâtel 3

HEMMIES LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B o r n e

J. A. - Montreux

Pour dames, messieurs et enfants,
un choix incomparable parmi les
meilleures marques suisses.

Boxcalf brun
semelles crêpe
N° 39-45

33.80

HUG



Chaussures Kurth

NEUVEVILLE
GENÈVE
NEUCHÂTEL
LANDERON

FRIBOURG
LA CHAUX-DE-FONDS
AARBOURG
MONTREUX

Un vêtement...

H.

BERGER S.A.

LAUSANNE

Haldimand 1

... habille bien

FABRIQUE DE DRAPS ET VÊTEMENTS H. BERGER S.A., Eclépens



Votre fleuriste

Lausanne
PETIT-CHÊNE 30

Tél. 23.74.19

Fournisseur officiel de la palme S.P.V.

SALLES POUR SOCIÉTÉS
ET COURSES D'ÉCOLES

Angle Terreaux - Chauderon - Lausanne

Le Cazillon

S. à r. l.

Bon goût

Bon marché

GRANDS RESTAURANTS
ET TEA-ROOM SANS ALCOOL

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

ONT PARU
LES TROIS PREMIÈRES LIVRAISONS DE L'OUVRAGE

LE MONDE

PAYS, CONTRÉES ET PEUPLES DE LA TERRE

GRANDE ENCYCLOPÉDIE GÉOGRAPHIQUE

publiée sous la direction des professeurs

Ch. Burky, H. Gutersohn et E. Winkler

avec la collaboration de nombreux spécialistes suisses et étrangers

Le **premier fascicule** renferme une vue générale des **éléments du modelé terrestre** : formes et relief, caractéristiques du paysage, influence de l'air et des eaux. Dans le **fascicule 2**, on passe à la description des **Pays de la Terre**, en commençant par le continent américain. Le professeur H. Boesch, directeur de l'Institut géographique de l'Université de Zurich, a composé le texte consacré aux USA ; ses séjours outre-Atlantique lui ont permis de se faire une conception personnelle et très à jour de ce pays, basée sur une information directe et des connaissances scientifiques étendues. Il dégage l'individualité de chaque région considérée en elle-même et selon sa situation dans l'ensemble, son évolution historique, son développement économique. Cette étude se poursuit dans le **fascicule 3** avec la description du Delta du Mississipi, du Texas, des régions de l'Ouest et de la Californie. Dans les dernières pages, le prof. E. Winkler, privat-docent à l'ETH à Zurich, aborde l'étude de l'**Alaska** — où il fit un voyage en 1948 — immense presqu'île dont l'importance est croissante.

MAÎTRES ET ÉLÈVES, ABONNEZ-VOUS !

LE MONDE

Comprendra 25 livraisons richement illustrées payables à parution
Au prix de **Fr. 5.—** chacune, icha compris.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH

Le modelage
est très instructif!



Dans chaque classe il y a des enfants qui suivent plus ou moins bien. Ils ne se donnent pas beaucoup de peine, car quoi qu'ils fassent, François si intelligent ou Béatrice si éveillée répondra avant eux. Mais pour le modelage, c'est souvent l'élève moyen qui est le plus doué. Il réussit de fort jolies choses grâce à son habileté manuelle et à sa vive imagination. Son travail est apprécié, admiré, sa confiance en lui augmentée et son intérêt pour l'enseignement éveillé. Essayez donc vous aussi le modelage! Demandez des échantillons gratuits de différentes qualités d'argile à modeler Bodmer.

Instructions pour le modelage contre envoi de 90 ct. en timbres-poste.

Brochure de A. Schneider, instituteur à St-Gall, exposant les bases du modelage, Fr. 1.40.

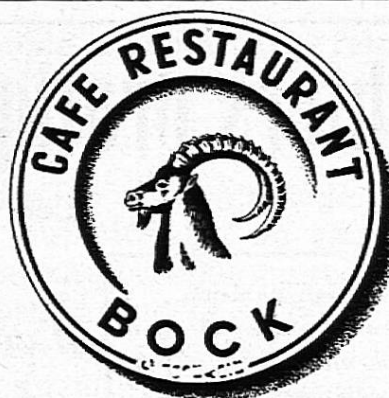
E. BODMER & Cie

Fabrique d'argile à modeler - Zurich

Uetlibergstrasse 140
Téléphone (051) 33 06 55

LE GROS LOT 100.000

6 OCT.



Au centre
de la ville
Un endroit
sympathique
Stamm SPV
Salles
pour banquets
et sociétés
Bock reste
au rang des
meilleurs
Restaurants
G. Eisenwein

Course d'école en automne
Hospenthal/Gothard

Foyer pour skieurs, sociétés,
écoles, etc.

2 dortoirs chauffables séparés. 25 à
50 personnes. 1 réfectoire, 1 cuisine
à disposition.

Eventuellement lits à prix réduit.

Sur demande, on sert soupers et déjeuners

Adresse: Urner Ski-und Wanderlager

Furrer zum Turm

HOSPENTHAL près d'Andermatt

CENTRALE LAITIÈRE DE VEVEY

Fédération
du Léman



Ses spécialités :

Tommes vaudoises
Reblochons
Crème fraîche pasteurisée
Yoghourts

En vente dans toutes les laiteries

UNION LAITIÈRE VAUDOISE

Cahiers pratiques de Géographie

Case postale Berne 16

Exécution parfaite.
Vivement recommandé par
le corps enseignant et par
des spécialistes éminents

Moyen
d'enseignement
de 1^{er} ordre

Utilisé avec le plus grand
succès, depuis 30 ans, dans
des centaines d'écoles de
tous degrés
Revu et adapté aux exigences
de l'époque actuelle

Edition A*	}	2 A	Suisse	(Fr. 2.—)
		3 A	Europe	(Fr. 2.—)
		4 A	Continents	(Fr. 2.—)
Edition B	}	1 B	Canton de Berne	(Fr. 1.—)
		2 B	Suisse	(Fr. 1.50)
		3 B	Europe	(Fr. 1.50)
		4 B	Afrique, Amérique, Asie, Océanie	(Fr. 1.50)

* Edition A avec texte, problèmes, etc., traduits par M. Meylan, prof., Lausanne.

Rabais de 10 % sur toute commande de 20 cahiers au minimum
et de 15 % sur les commandes de plus de 100 cahiers.

LES EDITEURS:

Dr E. Trösch

Dr H. Graf

Dr O. Schreyer